

Nom du projet : Filière piscicole valorisant les étangs du Limousin

Présentation succincte de la filière étudiée, de ses acteurs et de son territoire d'action

L'Association de Promotion du Poisson Local en Nouvelle Aquitaine est une émanation du Syndicat des Etangs de la Haute Vienne SEHV87.

En 2016 le SEHV87 se pose des questions sur la **valorisation des étangs** compte tenu des lourdes opérations d'entretien et de mises aux normes. L'APPL est née. Elle va s'étendre rapidement à l'ensemble du Limousin et au-delà à la Nouvelle Aquitaine. Elle devient donc l'APPL-NA dès 2017.

A l'image d'autres régions en France, les Pays de Loire, la Dombes dans l'Ain et la Brenne en région Centre, le territoire dispose d'un potentiel de plus de 12 000 étangs qui devrait permettre de recréer un intérêt pour la consommation humaine de « Poissons d'Ici », carpes, brochets, gardons, sandres etc....

Besoins et motivations initiales des acteurs à l'origine du projet

- Quels besoins ont été définis ? Par qui ?
- Quelles étaient les motivations des acteurs à l'initiative de la filière ?
- Quels objectifs étaient visés ? Pourquoi ?
- Quelle échelle a été choisie et pourquoi ?
- De quel accompagnement ont bénéficié les acteurs économiques ?

L'AAPL NA est une émanation du SEHV87 qui a fédéré avec le temps, les syndicats de propriétaires d'étangs des autres départements limitrophes, couvrant ainsi le territoire « **Limousin** géographique ». zone pédoclimatique homogène particulièrement dense en plan d'eau. Chaque syndicat ayant la vice Présidence au Conseil d'administration.

L'idée force, **la valorisation des étangs** du territoire au travers 3 projets : **la piscicole à vocation alimentaire, la valorisation des sédiments, la pêche no-kill.**

Ce projet qui a pour vocation de donner un usage aux étangs se confronte à une politique de « continuité écologique » qui se traduit par un soutien technique et financier à l'effacement de plan plan d'eau.

Ce premier travail de mobilisation des acteurs et de définition du projet est accompagné par la chambre d'agriculture Haute-Vienne, puis il trouve le soutien financier du Conseil régional pour une étude de faisabilité amont – aval, la fondation AVRIL pour l'ingénieur, à nouveau le conseil régional pour le financement d'un poste à temps plein.

Présentation des acteurs de la filière et de leurs intérêts propres

Rôle	Motivations	Profits
Acteur 1 :		
Syndicat des producteurs d'étang Dont propriétaires d'étangs	Recherche de la valoriser d'un patrimoine : confier un usage aux étangs pour rééquilibrer les charges d'entretien, notamment les mise aux normes	L'équilibre des charges
Acteur 2 :		
Chambre d'agriculture, et chambre de commerce	Encourager le développement de filières alimentaires locales	L'accompagnement d'un projet filière locale
Acteur 3 :		
Pisciculteurs Et Agriculteurs propriétaires d'étang	Ouvrir un nouveau débouché : marché alimentation vs marché du repeuplement	Revenu complémentaire par la diversification d'activité
Acteur 4 :		
Restaurateurs	Disposer un produit local	S'inscrire dans une démarche d'appro en proximité
Acteur 5 :		
APPL NA	Fédérer un écosystème d'acteurs en faveur d'usage des étangs	Faire exister et développer une image positive des étangs

Chronologie du projet : étapes de construction de la filière

Mois / année	Etapes
2016	Création de l'Association APPL Mobilisation des acteurs
2017	Elargissement du territoire de Limousin à la Nouvelle Aquitaine. Inclusion de nouveaux syndicats de propriétaire d'étangs. Caractérisation des étangs (stage 3 mois) Formation pisciculture des propriétaires d'étangs Proposition d'une contractualisation tripartite étang pilote pour mettre en production des étangs pour des cycles de 3 ans de production
2018	Rencontre avec le service pêche aquaculture du conseil régional, qui soutient le projet avec une aide pour une étude de faisabilité amont : mobilisation d'étang & diagnostique technique – aval : Etude de marché par la CCI 87 Mobilisation des pisciculteurs, lancement de la 2eme promotion d'étangs pilote
2019	AAP fondation Avril, processus de sélection : pour accompagner l'ingénierie de projet Projet lauréat pour 2020-2021-2022. Mobilisation de la 3eme promotion étang pilote Etude des moyens de protection de l'élevage vis-à-vis de la prédation par des oiseaux piscivores notamment les cormorans – service civique
2020	Recherche de soutien financier pour le financement d'un poste de directeur de l'association Mobilisation des restaurateurs gastronomiques : « carpe à la carte » - initiative avortée cause fermeture pour covid 19
2021	Embauche d'une directrice de l'association Préparation d'évènement grand public Toques et porcelaine pour promouvoir le poisson d'eau douce -> recherche de financement

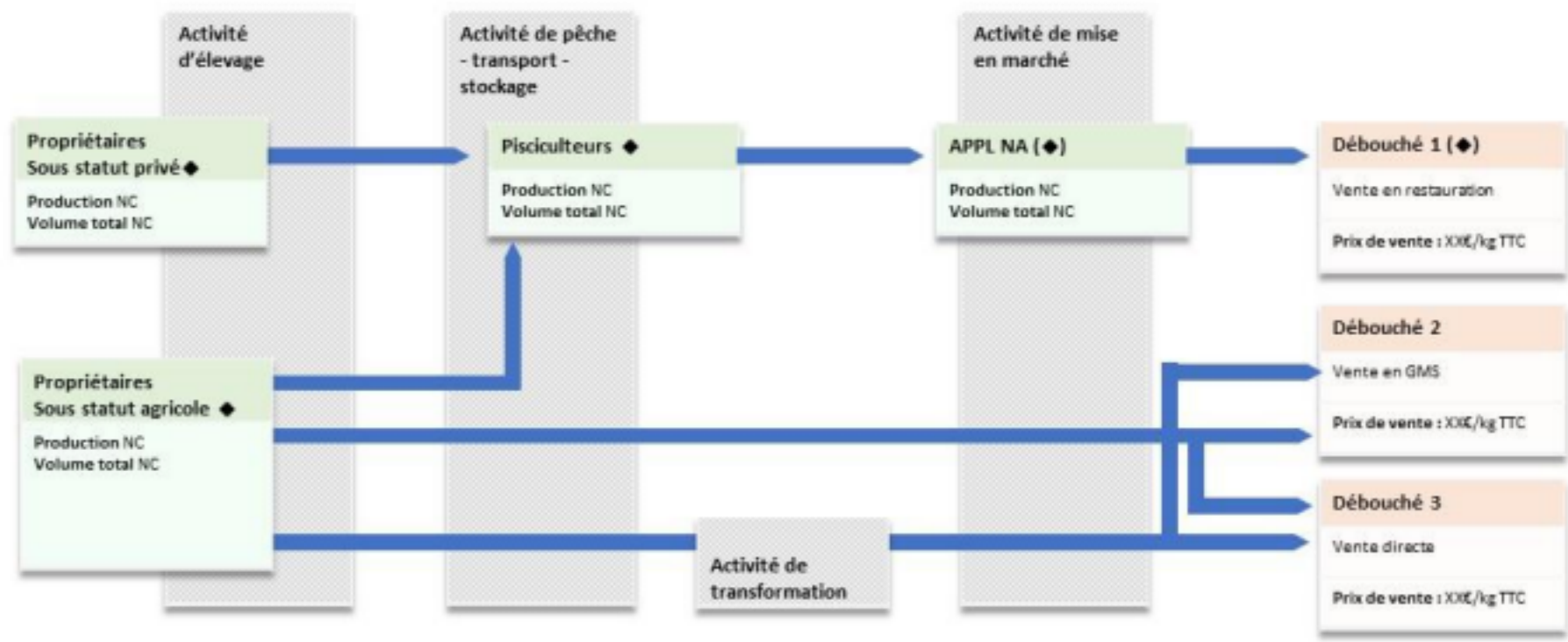


Schéma d'organisation

◆ membres de l'association

◆ autre lien entre acteur

Description du schéma-Association de Promotion du Poisson Local en Nouvelle Aquitaine

Pour intégrer votre propre schéma de filière : Clic droit sur l'image > Changer d'image > A partir d'un fichier > sélectionner le schéma de filière enregistré au format .jpeg

Financement

- Phase de lancement : soutien de la chambre d'agriculture sur de l'animation au lancement du projet sur des fonds PRDA
 - Soutien Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : étude de faisabilité Amont – Aval •
- Soutien fondation Avril Ingénierie de projet
- Appel aux dons auprès de propriétaires d'étangs du territoire
 - Soutien de conseil régional Nouvelle Aquitaine - fonds FEAMP - pour le financement d'un poste de directrice association

Modalités de coopération

- Qui porte la filière et prend les décisions ?
- Existence d'une organisation juridique particulière ?
- Nature des relations entre acteurs économiques ? (formelles, informelles...)
 - Modalités d'uniformisation des méthodes et de garantie ? (cahier des charges, marque collective...)

- Le pilotage de l'association s'opère de manière formelle en Conseil d'administration Assemblée générale, et un comité de pilotage est mobilisé mensuellement pour traiter l'avancement du projet, et depuis 2020 des sous-groupes thématiques
- L'association s'interroge sur son positionnement, débat entre deux orientations : format type « ODG » et rôle de facilitateur et un format type « metteur en marché » forme juridique à identifier ... à suivre
- Les relations sont en cours de formalisation : contrat tripartite pour la mise en production entre propriétaire d'étang, pisciculteur, APPL, - Avec les restaurateurs tableau de bord de commandes pour l'instant non contractualisation – lancement avorté cause covid en 2020 – à relancer en 2021
- Un Label - cahier des charges est envisagé, une première maquette s'appuie plus sur des valeurs que des conditions de production contrôlables.

Difficultés surmontées

Problème rencontré	Solution proposée
Les propriétaires d'étang ne sont pas forcément des agriculteurs –maîtrise de l'élevage et de la vidange	Lien avec les pisciculteurs pour les accompagner
Contexte politique ambivalent : - en défaveur des étangs : continuité écologique - en faveur de la production aquacole	Beaucoup de rencontres, courriers pour expliquer le projet
Ouvrir des marchés et maîtrise de la chaîne de distribution	1 ^{er} contact avec les restaurateurs

Perspectives et défis à relever

Embaucher d'un technicien piscicole

Essaier la mobilisation des propriétaires d'étang, au-delà de la Haute-Vienne

Consolider le lien avec les restaurateurs

Proposer un modèle de flux : qui inclut stockage et transformation

Conseils et enseignements

Pour l'avancement du projet :

- Des moyens pour l'animation – accompagnement du projet.
- Un projet fortement porté par ses promoteurs
- Des soutiens financiers qui donnent un effet levier

Programme d'animation : « Filières en Communs : des communs au service de la reterritorialisation des filières alimentaires » (2021-2022)



Action de diffusion réalisée dans le cadre du PDR Occitanie 2014-2020 - Projet : « Soutenir la reterritorialisation des filières agroécologiques : des outils et un cadre d'échange et de contribution pour démultiplier les initiatives » (FEADER 1.2. 2021)

